



04 - 2012

**Commission  
Exécutive  
Fédérale**

2/3 avril 2012  
COURCELLES

**Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement**

- Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 48 18 81 60 ■ Fax. : 01 48 59 10 37
- Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
- Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
- N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

**Sommaire**

**Actualité  
Sociale**

SERGE PLECHOT  
> pages 2 à 4

**Désignation  
représentants  
AG PRO BTP**

BRUNO CORNET  
> page 5

**Grands  
Chantiers**

RENE DE FROMENT  
> pages 6 à 7

**Lundi 2 avril 2012**

- Présents : 31
- Excusés : 15

**Mardi 3 avril 2012**

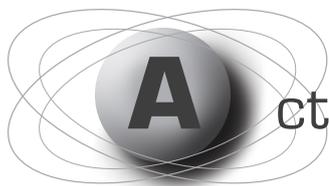
- Présents : 29
- Excusés : 17

**Relevé de décisions**

- Vote d'une motion de la CEF concernant la mise à disposition d'**Eric AUBIN** pour la Confédération. → **Pour à l'unanimité**
- Adoption ordre du jour du CNF du 23 et 24 Avril . → **Adopté à l'unanimité**
- Congrès Rapprochement CBA et VC. Lieu : Clermont-Ferrand les 17,18 et 19 juin 2013. 400 à 500 délégués et mise en place des Commissions.  
Commission des Statuts Francis ANTOINE, Patrick MERCY et Laurent TABBAGH.  
Mise en place d'une CE et CFC de 55 membres et 12 au BF. → **Adopté à l'unanimité**
- Invitation CEF des Verres et Céramiques à notre CNF → **Pour à l'unanimité**
- CAADAF Dossier déposé  
Pour 2011 : - USCBA 64 : → **Décision pour à l'unanimité**  
Pour 2012 : - USCBA 43 : → **Décision pour à l'unanimité**  
- URCBA LORRAINE : → **Décision pour à l'unanimité**  
- USCBA 40 : → **Décision pour à l'unanimité**  
conforme à la proposition de la Commission  
- USCBA 76 : → **Décision pour à l'unanimité**  
- USCBA 22 : → **Décision pour à l'unanimité**

**Ordre du jour :**

- Actualité **Sociale** ;
- Désignation des **représentants CGT** pour les **Assemblées Générales** des entités du Groupe **PRO-BTP pour 2012** ;
- Grands **Chantiers**.



Chers Camarades,

**Nous sommes à la veille d'une échéance importante pour notre pays. Soit, elle influera vers la continuité de la casse sociale, soit nous aurons à choisir un espoir. Je ne vais pas essayer de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, j'espère que l'on est ici des gens tout à fait convaincus.**

Ne nous laissons pas guider par une quelconque peur ou haine envers telle ou telle communauté. Il nous faut plutôt faire front en nous serrant les coudes.

Ceux qui nous gouvernent, se sont mis dans la situation où ils se trouvent. Car ils ont mené une politique de dictat à la solde des actionnaires et des patrons. Ils n'ont eu de cesse de détruire le code du travail, de précariser l'emploi, de donner aux actionnaires par l'entremise d'allègement des cotisations sociales et de mettre notre modèle social pourtant envié par beaucoup à mal et au bord de la faillite.

Comment encore leur laisser la main ? Vous êtes des militants dirigeants et vous devez, par vos actes et vos choix, peser dans cette dernière ligne droite. J'en veux pour preuve quelques chiffres : 11,6% de la population vit avec moins de 600 € par mois, pour les autres, 44% de ce qu'ils gagnent est du pré-engagé, c'est-à-dire que le « *tous les jours* » pèse de plus en plus dans le budget des ménages : « *loyer, crédit immobilier, éducation, etc.* ».

Nous ne sommes plus très loin des 5 millions de privés d'emploi.

→ **En matière sociale**, dernière annonce, les complémentaires santé auront à prendre en charge les dépassements d'honoraires « *dits plafonnés* », surcoût pour ces dernières de l'ordre de 150 millions d'euros.

Pourquoi cette décision à la vite !!! simplement pour encore aller donner à quelques-uns, car jusqu'à aujourd'hui, même si la CPAM assumait cette charge, tous les spécialistes n'avaient pas encore été sur ce terrain. Pourtant, cela ne transforme pas radicalement le mode de gestion de ces dépassements d'honoraires, mais cela permet à certains d'obtenir une hausse de leur revenu.

→ Toujours dans le domaine de **la santé**, si d'aventure le médecin de famille atteint les objectifs de « *flicage* », donnés par la sécu, qu'il ne prescrit plus, ou moins de médicaments, plus d'arrêt de travail, en fait « *qu'il optimise* » et rationalise, on peut lui faire bénéficier de près de 20 000 € de bonus annuel.

→ Autre point, **la précarité de l'emploi**, je ne parlerai pas des salaires tant il y a à dire mais je ferai juste un constat. Depuis 5 ans, c'est-à-dire le début de la coalition MEDEF - Présidence et Etat, pas de coup pousse au SMIC. Ce qui, avec une inflation galopante, pousse à la perte du pouvoir d'achat. Réforme du Code du Travail et des cotisations sociales avec la possibilité donnée aux employeurs de l'utilisation de plus en plus large des heures supplémentaires non soumises à cotisations ou disons plutôt cotisations partielles.

Ils ne souhaitent pas non plus de cadrage de **la sous-traitance** ou tout au moins pas comme la CGT l'entend.



Beaucoup plus d'emplois précaires, de temps partiels, de multiplication des contrats à durée déterminée, d'emplois de salariés venant d'Europe non déclarés, en statut détachés ou bien encore et toujours des emplois de salariés venus en « *voyage organisé* » et sous payés,

vivant dans des conditions extrêmes de promiscuité comme on peut le voir aujourd'hui (ex. : salariés de chez EIFFAGE TP Provence ou bien ceux recrutés en Espagne pour construire une résidence de 20 logements haut de gamme à Venelles dans le sud. 21 d'entre eux sont en grève, ils sont maghrébins, employés par une société espagnole et sous traités à un promoteur français). Vous avez tous reçu cette info et la proposition de soutien financier pour les aider.

Comment faire travailler plus en payant moins.

Le SMIG salaire minimum interprofessionnel garanti. C'est en principe le salaire minimum pour un salarié non qualifié et débutant.

Par contre, le **SMIC** c'est le salaire minimum interpro de croissance et là, hop on charge, on parle de croissance alors qu'en fait l'obligation n'est faite que d'une revalorisation à moitié du coût réel de l'inflation.

Enfin, tout ça pour dire que s'il n'y a pas de lutte organisée dans les entreprises « pour commencer » **les salaires** auront peine à se faire augmenter.

→ Autre exemple : La revalorisation des **retraites** : 2,1 % au 1<sup>er</sup> avril alors que l'inflation est au-delà, le minimum vieillesse à 777 €. Mais que fait-on avec si peu, doit-on comme le permet aujourd'hui la législation aller prendre un petit boulot. Et là, la solidarité intergénérationnelle où est-elle ?

C'est pourtant une population qui a contribué à la remise du pays en état après les conflits puis permis à notre Nation de faire partie du G20 et oui, nous sommes en principe dans le pré-carré des riches par contre, l'effort tout le monde le fait, mais une toute petite frange en bénéficie.

Alors pour défendre notre protection sociale, la Fédération a décidé d'organiser **le 23 avril** au matin un rassemblement rue du Regard devant **PRO BTP**, organisme en principe de prévoyance et social afin de lui dire STOP à la spéculation immobilière et que la manne

des cotisations salariales soit bien pour les salariés, pour leur permettre de couvrir leurs besoins et pas ceux de quelques nantis. « Là aussi on les retrouve » !

Mais nous ne perdons pas espoir et je pense que les élections à venir dans les TPE sont une aubaine qui nous est offerte.

Nous allons travailler collectivement ce sujet, doré et déjà un collectif restreint a proposé des initiatives, **APLOMB 66**, spécial TPE dans le tuyau disponible début mai.

Par la suite, **3 fiches spécifiques** avec comme thème :

- Le calendrier,
- Qui et Comment,
- Pourquoi.

Il est important que chacun se saisissent de ce sujet, il faut aller au contact de cette population de salariés, ils sont dans l'attente d'informations mais aussi avides de connaître nos positions.

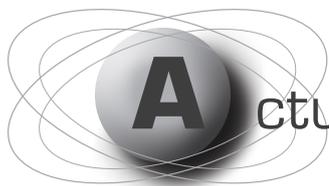
La Confédération s'est fixée comme objectif d'atteindre un seuil identique à celui des élections prud'hommes. Il nous faut donc dès aujourd'hui activer nos relais, monter des plans de travail, réfléchir avec l'interpro à des initiatives par territoire.

Un onglet est à priori actif sur le site confédéral, nous pourrons au travers de la Fédération y faire apparaître toutes les initiatives locales.

Un livret d'accueil « **apprenti** » est en gestation, notre Fédération travaille avec la Confédération sur le sujet. Ce livret sera disponible sur demande des Fédérations

dès début mai, il faut que tous nos administrateurs tant OPCA (car ils connaissent) les sites de formation, qu'avec ceux dans les CFA. Réfléchir à comment, quand et avec qui je vais distri-





# Actualité Sociale

SERGE PLECHOT

(SUITE)



buer ce matériel dédié aux jeunes. Nos relais fédéraux ont là un rôle important à jouer et si cela est fait sérieusement, alors nous gagnerons ensemble et pour le bien commun.

A travers cette campagne, nous pourrions aussi aborder le sujet de la **réindustrialisation** de notre pays. La CGT fait des propositions, lorsque l'on regarde de plus près le fait que l'entreprise délocalise sa production, cela ne fait pas baisser le prix d'achat pour les particuliers que nous sommes, mais ça accentue encore plus les profits des actionnaires.

Nous nous devons de réagir, je crois que nous avons dans ce collectif mené par **Mohammed OUSSEDIK**, un camarade qui sera plus enclin à nous parler du sujet lors du débat qui va suivre.

Mais avant de vous laisser la parole, juste deux mots sur l'actualité de *Toulouse* et *Montauban*. Les faits, les actes sont gravissimes, nous ne pouvons tolérer une telle haine, mais ne faut-il pas plus lutter contre la réappropriation qu'en ont en fait certains ? Comment ne pas faire l'amalgame avec la démonstration de force que met en place le gouvernement après ces actes ignobles perpétrés, on ne sait au nom de qui et de quoi.

Tout le monde à son avis, pense que ...

Mais moi, aujourd'hui, je m'interroge afin de savoir pourquoi on est en capacité d'expulser des « *roms* » qui jouent de la musique, font la manche et quelques menus larcins, alors qu'après avoir officiellement dissout une association telle que « *forsane Alizza* » connue et pleinement identifiée comme un groupe salafiste radical, de tels actes se passent encore une fois juste avant le premier tour des élections.

Ne tombons pas dans le piège de la radicalité, du discours enfin dévoilé et parfaitement étudié de Marine LE PEN, les petites phrases de GUÉANT et les discours de GUAINO.

Soyons vigilant, parlons des choses non pas qui émeuvent très justement les français, mais seulement de ce qui est en capacité de leur remplir le réfrigérateur et pas de ce qui brouille l'esprit.

Les candidats de droite ou d'extrême droite, plus encore ne voulant pas aller sur des points purement économiques et de choix de société, occupent l'espace médiatique avec cela et met le trouble dans l'esprit des gens.

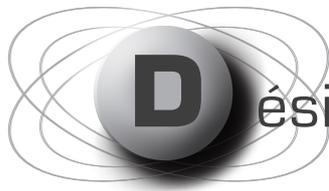
Sur la réforme proposée **Emploi/Compétitivité**, vous avez une note dans la chemise et la position CGT.

En ce qui concerne notre actualité, **le rapprochement avec les Verres et Céramiques**, les copains qui étaient présents le 29 pourront nous dire ce et vers quoi on va.

Bon débat.

■ SERGE PLECHOT





Désignations pour

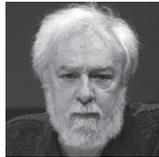
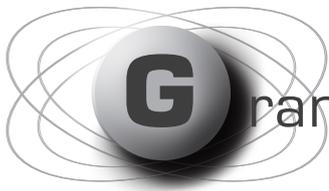
**PRO BTP**

BRUNO CORNET



## Désignation des représentants CGT pour les Assemblées Générales des entités du Groupe PRO-BTP pour 2012

<b>Comité paritaire d'approbation des comptes de BTP RETRAITE</b>	<b>A désigner</b>
<b>BTP-RMS</b>	<b>DALBIES GAUBY PARAPEL CORNET</b>
<b>BTP Vacances</b>	<b>PARAPEL BAIX SCUITO CORNET</b>
<b>Association sommitale</b>	<b>DALBIES GAUBY PARAPEL BAIX CORNET</b>
<b>Belloy</b>	<b>BAIX</b>
<b>Association de moyen</b>	<b>DALBIES PARAPEL CORNET</b>
<b>Désignation du camarade à PRO-BTP SAF IARD</b>	<b>SIMON</b>
<b>Désignation du camarade à PRO-BTP SAF BTP VIE</b>	<b>PLUMELET</b>



Ce qui caractérise le grand chantier c'est la concentration dans le temps (*même si l'intervention est plus courte qu'il n'y paraît*) de salariés dont beaucoup sont de la construction.

Cette concentration nous permet de penser qu'il est possible de regrouper les salariés autour de revendications et que l'on peut avoir de la syndicalisation. La chose n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Nous rencontrons des difficultés objectives :

**Les salariés qui interviennent ne sont pas tous dans la même situation.**

*Par exemple à l'EPR de Flamanville 5000 salariés pendant cinq ans*

→ 1/3 de salariés fixes d'entreprises qui interviennent (*grands déplacements*) parfois en situation précaire.

→ 1/3 de salariés locaux (*sous-traitants et intérim*).

→ 1/3 de salariés en provenance des pays à faibles droits syndicaux.

→ Que beaucoup de salariés sont là « *pour faire de l'argent* » vite tout de suite et dans n'importe quelles conditions de santé (*horaires*) ou mauvaises conditions de grands déplacements.

**Les grands chantiers en cours ou à court terme :**

- EPR Flamanville, (BOUYGUES)
- Ligne LGV SEA (VINCI)
- Ligne LGV Bretagne Pays de Loire (EIFFAGE)
- Ligne LGV Nîmes-Montpellier (*non attribué*)
- Aéroport Notre Dame des Landes (VINCI)
- Canal Seine Nord, (*non attribué*)
- Tunnel sur la ligne Lyon-Turin. (*non attribué*)
- Ligne électrique France/Espagne (EIFFAGE)
- Balard le Pentagone à la française (BOUYGUES)
- Nouveau tribunal de Paris (BOUYGUES)

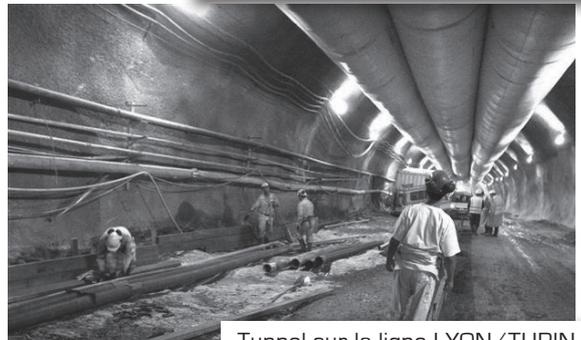
Sachant qu'on a loupé ITER à Cadarache.



EPR Flamanville



Ligne LGV Bretagne/Pays de Loire



Tunnel sur la ligne LYON/TURIN



Ligne électrique FRANCE/ESPAGNE

La problématique d'un grand chantier exige une organisation adaptée. Celle-ci peut être Confédérale, (*Seine Nord - EPR*) ou Fédérale (*LGV Europe-Atlantique*). Mais même dans le premier cas la Fédération doit s'organiser pour obtenir des objectifs revendicatifs et de syndicalisation.

Cela suppose pour chaque chantier que nous trouvions un responsable politique chargé de la coordination des différentes structures CGT concernées (*Syndicats, USC-BA, UD...*) et de la vérification de la mise en œuvre.

Cela suppose de dégager des moyens matériels et humains.

La Confédération a mis en place un **Collectif Grand Chantier Confédéral** sous la responsabilité de **Philippe TEXIER**. Il s'est réuni 2 fois.

Des fiches thématiques seront complétées ou établies.

Un blog qui contient ses fiches a été créé :

<http://intranet.cgt.fr/>

Identifiant :  
**visiteur\_grandschantiers**

Mot de passe :  
**72chantiers**



Le Pentagone à la Française

## Les revendications à développer :

### Avant :

- Obtenir un label grand chantier.
- Le problème de l'embauche, de la formation, des financements publics mis en place, nous exigeons des garanties d'emplois durables contre la précarité.
- La bataille pour limiter à deux le nombre de niveaux de sous-traitance.
- Le problème du droit syndical, de possibilité d'informer, des libertés de circulation et donc d'entrer dans les chantiers.
- L'aménagement du cadre de vie de salariés amenés à intervenir.

### Pendant :

- Les problèmes d'égalité de droit en termes de salaire, grands déplacements sont des leviers de la mobilisation.
- La surveillance de la sous-traitance.
- Les problèmes de sécurité, conditions de travail, conditions de vie.

### Après :

- Le problème de la pérennité de l'emploi.

Nous ne sommes pas démunis, car nous avons de l'expérience, notamment avec l'accord grand chantier.

## **La syndicalisation et l'organisation des salariés :** nous devons réfléchir au cas par cas,

- Aux structures à mettre en place, au renforcement des syndicats d'entreprises, au renforcement ou mise en place des syndicats locaux.
- Au dégagement de temps syndical
- A la fabrication et la diffusion d'un journal de chantier.

Nous avons déjà du matériel avec les dépliants en langue étrangère. Laurent prépare une note sur l'hygiène et la sécurité.

■ RENÉ DE FROMENT



notre intérêt, c'est d'adhérer

Je souhaite adhérer à la **FNSCBA - CGT** à la date du :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

Fonction dans l'Entreprise (Ingénieur ou Cadre, Technicien ou Agent de Maîtrise, Ouvrier ou Employé) : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

**« Se syndiquer, c'est se renforcer »**  
**Bulletin d'adhésion cartonné**  
 (disponible à la Fédération quelque soit la quantité demandée !!!)

à retourner directement à la **FNSCBA - CGT** :

